



ATHYMIS GLOBAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 29 décembre 2017**

ATHYMIS GLOBAL
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
ATHYMIS GESTION
10 rue Notre Dame de Lorette
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ATHYMIS GLOBAL relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 30/12/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ATHYMIS GLOBAL

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

La vérification du respect des dispositions légales et réglementaires appelle de notre part l'observation suivante, également mentionnée dans notre attestation sur la composition d'actif au du 30 juin 2017 : au cours de la période sous revue, le ratio d'emprise sur les fonds Athymis Millennial, Athymis Millennial Europe et Athymis Better Life a représenté entre 25% et 38 % de l'actif net entre le 28 février 2017 et le 31 octobre 2017. Le fonds Athymis Global étant un OPCVM, par application du paragraphe II de l'article R. 214-26, il ne peut détenir en emprise plus de 25 % des parts ou actions émises par un OPCVM. La situation a été régularisée courant novembre 2017.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ATHYMIS GLOBAL

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Il incombe à la société de gestion de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



ATHYMIS GLOBAL

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan actif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	38,430,672.64	41,412,049.16
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	38,430,672.64	41,412,049.16
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	38,430,672.64	41,412,049.16
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	3,381,362.21	1,197,029.13
Opérations de change à terme de devises	3,365,572.72	1,192,919.97
Autres	15,789.49	4,109.16
Comptes financiers	1,113,853.48	3,594,980.34
Liquidités	1,113,853.48	3,594,980.34
TOTAL DE L'ACTIF	42,925,888.33	46,204,058.63

Bilan passif

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Capitaux propres	-	-
Capital	38,074,954.45	44,726,412.63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1,785,348.18	269,320.89
Résultat de l'exercice (a,b)	-941,229.94	-939,457.77
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	38,919,072.69	44,056,275.75
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	3,650,721.03	2,147,618.23
Opérations de change à terme de devises	3,326,584.27	1,183,567.94
Autres	324,136.76	964,050.29
Comptes financiers	356,094.61	164.65
Concours bancaires courants	356,094.61	164.65
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	42,925,888.33	46,204,058.63

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	8,740.00	17,562.60
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	345.38	511.38
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	9,085.38	18,073.98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-8,298.62	-2,870.64
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-8,298.62	-2,870.64
Résultat sur opérations financières (I + II)	786.76	15,203.34
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1,044,694.28	-1,007,081.51
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-1,043,907.52	-991,878.17
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	102,677.58	52,420.40
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-941,229.94	-939,457.77

Règles et méthodes comptables

L'organisme s'est conformé au règlement ANC n° 2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

- les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

ATHYMIS GLOBAL

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Frais de gestion

- 2.392 % TTC maximum pour la part P
- 1.25 % TTC maximum pour la part I

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Commission de surperformance

15% de la performance du FCP supérieure à 7% net
(après imputation des frais de gestion fixes)

- ▣ plafonnée à 2,4% de l'actif net pour la part P
- ▣ plafonnée à 1,4 % de l'actif net pour la part I,

la période de référence est l'exercice du FCP

Les frais facturés au FCP se composent d'une commission supplémentaire variable égale à 15% de la performance du FCP supérieur à 7% net (après imputation des frais de gestion fixe), la période de référence étant l'exercice du FCP.

La commission de surperformance prélevée est plafonnée à 2.4% de l'actif net moyen pour la part P et à 1.4% pour la part I.

Ces frais de gestion variable sont provisionnés à chaque publication de la VL. En cas de sous-performance une reprise de provision est effectuée dans la limite du solde en compte. Cette provision de frais de gestion variable est définitivement acquise à la société de gestion à la fin de chaque exercice.

Les frais de gestion variables sur rachats sont également provisionnés et acquis à la société de gestion, la date de rachat servant de référence de calcul. Ils sont définitivement prélevés à la fin de chaque exercice.

Rétrocession de frais de gestion

Une dotation est calculée à chaque valeur liquidative sur la base des montants facturés au cours de la période précédente.

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés.

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part P
Capitalisation pour la part I

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part P
Capitalisation pour la part I

Changements affectant le fonds

Néant.

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Actif net en début d'exercice	44,056,275.75	49,033,774.01
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	1,292,946.03	5,309,410.82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-9,635,200.19	-9,553,082.61
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2,138,876.81	2,109,446.51
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-157,183.66	-2,091,480.48
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	40,462.02
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-28,004.86
Frais de transaction	-7,220.09	-20,739.15
Différences de change	-30,072.46	321,021.93
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2,304,558.02	-72,654.27
Différence d'estimation exercice N	4,636,436.73	2,331,878.71
Différence d'estimation exercice N-1	-2,331,878.71	-2,404,532.98
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1,043,907.52	-991,878.17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	38,919,072.69	44,056,275.75

Complément d'information 1

	Exercice 29/12/2017
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	7,760,255.04
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

	Exercice 29/12/2017	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	9,675.016	
Nombre de titres rachetés	69,604.925	
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	234.815	
Nombre de titres rachetés	3,795.204	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocedées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocedées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe I (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	31,243.75	1.25
Commissions de surperformance	10,258.54	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe P (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	924,850.76	2.39
Commissions de surperformance	101,867.05	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	23,525.82	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/12/2017
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	3,365,572.72
Autres débiteurs divers	15,789.49
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	3,381,362.21
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	3,326,584.27
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	312,081.78
Autres créditeurs divers	12,054.98
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	3,650,721.03

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/12/2017
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	-
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1,113,853.48
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	356,094.61
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,113,853.48	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	356,094.61	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	JPY	HKD	GBP	CHF
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Titres d'OPC	6,140,882.59	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	6,778.48	-	-	-	-
Comptes financiers	1,000,399.51	54,575.03	53,986.87	4,892.07	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Dettes	3,326,584.27	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	150.84
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-32,796.02	-27,025.55
Total	-32,796.02	-27,025.55
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-32,796.02	-27,025.55
Total	-32,796.02	-27,025.55
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	97,324.56	15,017.95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	97,324.56	15,017.95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	97,324.56	15,017.95
Total	97,324.56	15,017.95
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-908,433.92	-912,432.22
Total	-908,433.92	-912,432.22
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-908,433.92	-912,432.22
Total	-908,433.92	-912,432.22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/12/2017	Exercice 30/12/2016
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,688,023.62	254,302.94
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1,688,023.62	254,302.94
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,688,023.62	254,302.94
Total	1,688,023.62	254,302.94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe P (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	113.58	120.37	125.96	124.59	134.31
Actif net (en k EUR)	45,531.34	49,028.66	46,717.01	41,595.99	36,790.01
Nombre de titres					
Parts C	400,847.239	407,303.917	370,883.688	333,840.792	273,910.883

Date de mise en paiement	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	5.82	7.83	13.77	0.76	6.16
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-2.86	-2.61	-2.70	-2.73	-3.31

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe I (Devise: EUR)

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	124.91	133.89	141.44	141.51	154.00
Actif net (en k EUR)	1,131.62	1,873.50	2,316.76	2,460.28	2,129.07
Nombre de titres					
Parts C	9,058.740	13,992.540	16,379.130	17,385.396	13,825.007

Date de mise en paiement	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	6.37	8.66	15.43	0.86	7.03
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-1.64	-2.06	-1.61	-1.55	-2.37

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Décembre 2017

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Titres d'OPC				38,430,672.64	98.74
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				38,430,672.64	98.74
ABERDEEN GL-LATIN AM EQ-I2	218.000	4,877.67	USD	885,518.83	2.28
ABN AMRO PZENA E-EQ-I	6,552.000	150.12	EUR	983,592.79	2.53
ACTIONS 21-I	86.000	18,492.34	EUR	1,590,341.24	4.09
AMILTON SMALL CAPS-I	89.775	25,967.48	EUR	2,331,230.52	5.99
ATHYMIS BETTER LIFE 01C	5,516.000	104.13	EUR	574,381.08	1.48
ATHYMIS MILLENNIAL EUROPE	29,277.000	114.72	EUR	3,358,657.44	8.62
ATHYMIS MILLENNIAL 13C	31,698.000	120.74	EUR	3,827,216.52	9.82
BL EQ EUROPE BC SHS B CAP	289.000	7,102.30	EUR	2,052,564.70	5.27
BLACKROCK GL FD-A GW L-D2USD	58,649.000	21.60	USD	1,054,978.68	2.71
BL-EQUITIES AMERICA-B	270.500	7,133.02	USD	1,606,830.37	4.13
COMGEST GROWTH JPN-EUR IHACC	98,805.000	10.83	EUR	1,070,058.15	2.75
CPR FOCUS INFLATION-I	14,856.000	150.34	EUR	2,233,451.04	5.74
DNCA VALUE EUROPE-I	4,870.000	208.28	EUR	1,014,323.60	2.61
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	1,298.500	1,289.70	EUR	1,674,675.45	4.30
FOCUS FUNDS GENERATION-I	3,690.000	280.44	EUR	1,034,823.60	2.66
GEMEQUITY-I	5,700.000	179.11	EUR	1,020,927.00	2.62
MANDARINE VALEUR-I	242.000	6,130.49	EUR	1,483,578.58	3.81
MULTI UNITS LUXEMBOURG SICAV	8,500.000	172.57	EUR	1,466,845.00	3.77
ODDO GENERATION-B	4.500	249,193.63	EUR	1,121,371.34	2.88
PLATINIUM ARIANE	4.754	125,694.01	EUR	597,549.07	1.54
SEXTAN EUROPE-I	16.966	93,766.19	EUR	1,590,837.18	4.09
SIG LYRICAL FUND-I USD	244,262.000	12.75	USD	2,593,554.71	6.66
SUNNY EURO STRATEGIC-I	907.000	1,479.17	EUR	1,341,607.19	3.45
TIKEHAU TAUX VARIABLE-A ACC	15,088.000	127.37	EUR	1,921,758.56	4.94
Créances				3,381,362.21	8.69
Dettes				-3,650,721.03	-9.38
Dépôts				-	-
Autres comptes financiers				757,758.87	1.95
TOTAL ACTIF NET				38,919,072.69	100.00